



Le « DONJON »

DECEMBRE 2011, N°183

Bulletin paroissial du Pays-Basque, du Béarn et de la Gascogne

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Chers fidèles,

Comme je vous l'ai écrit il y a quelques temps, le « Donjon » est devenu pour les prêtres de Domezain l'occasion de stimuler leurs études, et de vous exposer ainsi le fruit de leurs travaux. Après l'invitation à un usage vertueux de l'informatique, voici que Monsieur l'abbé Carlhian vous exposera en quelques pages, la vie et l'oeuvre d'un grand personnage de notre histoire de France : Bossuet. Ce nom évoque peut-être chez certains quelques vieux souvenirs d'histoire ou de littérature française. Mais Bossuet ne serait-il pas réduit à n'être qu'un nom sans consistance dans l'esprit d'un grand nombre ? Pour remédier à cette inculture, je ne peux que vous inviter à lire attentivement ce nouveau « Donjon ».

Je profite de ces quelques lignes pour vous encourager à venir nombreux honorer la Très Sainte Vierge Marie, le 8 décembre prochain. Pour la première fois, à Domezain, nous organiserons une procession aux flambeaux dans les rues de notre petite cité. Rappelons-nous combien le mystère de l'Immaculée Conception est une fête remplie d'espérance. Le pape Pie IX, en proclamant ce dogme marial, a voulu que l'esprit de ce jour soit un esprit de conquête victorieuse, de lutte triomphale. En effet, le jour de la conception virginale de Marie est en même temps le jour de la première défaite de Satan, le jour où l'histoire du salut débute pour s'achever jusqu'au triomphe du Christ. Nos cierges allumés signifieront donc ces lueurs d'espoir dans notre monde de ténèbres. Cette procession sera encore l'occasion de nous unir à celle qui se déroulera au même moment à Paris, en réparation pour tous les spectacles blasphématoires dont est actuellement infesté notre pays. A l'heure où l'enfer semble triompher, la petite flamme de la foi, la petite flamme de Marie ne s'éteindront pas ; et ne s'éteindront d'ailleurs jamais.

Que Marie vous protège et vous bénisse tous.

Abbé D. Aldalur

Bossuet : un évêque du Grand Siècle

Jacques-Bénigne Bossuet doit avant tout sa renommée à ses talents de prédicateur hors pair, qui lui ont valu une honorable place dans les anthologies de la langue française. Très vite réputé, de son vivant, comme l'un des maîtres de la chaire, il dut à son génie une bonne part de sa brillante carrière ecclésiastique. N'oublions pas toutefois qu'avant d'être littérateur, Bossuet fut prêtre, puis évêque, et qu'il a surtout accompli une œuvre immense de pasteur d'âmes à une époque brillante et complexe : il est à ces titres le témoin ecclésiastique le plus prestigieux et le plus intéressant de l'Eglise du Grand Siècle. Dans un royaume qui se remet enfin des ravages des guerres de Religion, dans une époque d'extraordinaire floraison artistique et scientifique, dans une société entièrement pénétrée par une Eglise revigorée par la Contre-Réforme, bien des dangers menacent, bien des querelles éclatent, bien des idées se répandent. Et, du côté de l'Eglise, un évêque talentueux, passionné, intelligent, bien à la taille de son époque, va se lever pour les combattre.

Jacques-Bénigne Bossuet est né à Dijon le 28 septembre 1627, d'une famille bourgeoise enrichie dans le drap et élevée à force d'opiniâtreté jusqu'aux charges publiques. Son grand-père Jacques Bossuet, Conseiller à la Cour et Commissaire aux Requêtes, s'est acquis une réputation de courage et d'honnêteté en pleine période des guerres de Religion, en tant que Ligueur convaincu. Après l'abjuration et l'accession au trône d'Henri IV, il sera même élu maire de Dijon. Son fils Bénigne, père de notre héros, est quant à lui échevin de la ville – charge analogue à celle de conseiller municipal – et membre du Parlement, assemblée de Justice qui dispose aussi de pouvoirs législatifs. Jacques-Bénigne n'a que huit ans lorsqu'il est décidé qu'il entrera dans les ordres, on ne sait trop pour quels motifs : vocation précoce ? Talents déjà affirmés ? Ou simple décision de parents pieux ? Toujours est-il que notre enfant est tonsuré sur-le-champ, en même temps qu'il fait sa première communion et reçoit la confirmation. Jacques-Bénigne ne remettra jamais en question sa vocation. Il sera prêtre, c'est pour lui l'évidence. Déjà semble se faire jour son trait de caractère dominant : une résolution inébranlable. Bossuet ne dévie jamais de la ligne. C'est un opiniâtre, qui ne revient pas sur ses certitudes et ses jugements.

Sa ténacité apparaît lors de ses études au collège des Godrans, chez les Pères Jésuites, de 1638 à 1642. Il montre tant d'acharnement au travail que ses condisciples l'affublent d'un surnom en forme de calembour latin sur son nom : *Bos suetus aratro*, le Boeuf habitué à la charrue. Les bons Pères, réputés excellents éducateurs, ne tardent pas à remarquer les dons de leur élève. Vive intelligence, mémoire infailible, grande puissance de concentration, qu'ils sauront faire rendre à plein régime. Jacques-Bénigne devient un expert du latin, dévore Cicéron, Virgile, Horace, se familiarise avec

Platon, Aristote : « Ce que j'ai appris du style, je le tiens des livres latins et un peu des Grecs, » écrira-t-il. Il est du reste régulièrement chargé de rédiger puis de réciter des compliments et harangues à l'occasion des réceptions et cérémonies. Son oncle Claude, conseiller au Parlement lui aussi, et futur vicomte-maire, complète son éducation en lui faisant fréquenter toute la bonne société dijonnaise : sans menacer sa vocation, ces réunions lui permettront plus tard d'être à l'aise dans le grand monde. Car Bossuet est toujours prêt à répondre à l'appel. A treize ans, ses parents l'ont déjà muni d'une charge de chanoine à Metz. Mais surtout, il se passionne pour la Sainte Ecriture. Il l'a découverte bien après les auteurs païens, un peu par hasard, en ouvrant un ouvrage oublié sur une table : en ce temps de Contre-Réforme, les éducateurs se méfient des folies du libre examen et proscrivent le texte intégral. C'est en tout cas pour Jacques-Bénigne un éblouissement. Jusqu'à sa mort, il relira la Bible chaque année, au point de la connaître presque intégralement par cœur. Et il n'est sans doute pas exagéré de dire qu'il voue désormais sa vie à transmettre la Parole divine dont il s'abreuve à la source.

En 1642, à quinze ans, il est envoyé poursuivre ses études au prestigieux collège de Navarre, l'actuel lycée Louis-le-Grand, à Paris, également tenu par les Jésuites. Ce sont eux qui l'initient à la philosophie, mais aussi à des sciences profanes dont il conservera le goût : anatomie, physiologie, cosmologie. Puis, le grade de maître ès arts en poche, notre étudiant se lance dans le cycle de théologie, où il peut se consacrer, avec succès, à l'étude de l'exégèse, la réfutation des hérésies, la patrologie, l'histoire de l'Eglise, de ses conciles et de son Magistère. Son professeur le plus cher est le grand maître du Collège, Nicolas Cornet, spécialiste de l'Ecriture sainte et de Saint Augustin. Le futur évêque de Meaux ne cachera pas qu'il préfère de loin s'inspirer de la Bible et du grand Père de l'Eglise plutôt que de la scolastique lorsqu'il cherche à résoudre un problème théologique.

Il passe avec succès toutes les étapes du cursus universitaire : bachelier en 1648, licencié en 1651, enfin docteur en 1652, au terme d'une série de brillantes soutenances de thèses. Il reçoit le sous-diaconat en 1648, le diaconat l'année suivante, et, ses grades conquis, se prépare à l'ordination sacerdotale en suivant une retraite de deux semaines prêchée aux ecclésiastiques par un certain Monsieur Vincent de Paul, et restera très marqué par la direction qu'il reçoit du saint fondateur des Lazaristes.

Que va-t-il devenir alors ? Un grand choix s'offre déjà au jeune prêtre. Fera-t-il carrière dans l'enseignement ? Nicolas Cornet lui propose le poste de grand maître du collège de Navarre. Deviendra-t-il un « abbé de cour », assidu aux mondanités, comme la situation de sa famille le lui permettrait ? Ou se lancera-t-il dans la prédication, en laquelle il excelle ? N'a-t-il pas tout pour réussir ? A seize ans, n'a-t-il pas ébloui le public difficile de l'hôtel

de Madame de Rambouillet en improvisant un discours, à la demande de l'évêque de Lisieux, à onze heures du soir ? Le poète et bel esprit Vincent Voiture n'a-t-il pas alors lancé qu'il n'avait jamais entendu prêcher si tôt, ni si tard... ?

L'abbé Bossuet, tout simplement, va prendre possession de son siège de chanoine de Metz. Il est au demeurant nommé grand archidiacre du chapitre deux ans plus tard, en 1654. Il n'empêche que, d'emblée, il n'a pas choisi la situation la plus en vue. Et il va se montrer un chanoine fort zélé dans les années à venir. Le jeune docteur en théologie enseigne à la faculté, et commence à donner libre cours à ses talents de prédicateur.

Mais ce qui marque le plus cette période est son activité de controversiste contre les huguenots. Depuis longtemps Bossuet est membre de la Compagnie du Saint Sacrement, confrérie pieuse qui se consacre à raviver la dévotion et convertir les hérétiques. Il s'appuie sur elle pour prendre en main les « Filles de la Propagation de la Foi » qui recueille des jeunes filles désirant abjurer le judaïsme. La direction spirituelle de la société et la rédaction de son règlement absorbent une bonne partie des activités du chanoine. Mais c'est surtout une controverse avec un ministre calviniste qui va mettre en lumière ses dons d'apologète, par le succès de sa *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry*. Contre les assertions du pasteur, Bossuet défend brillamment la crédibilité de l'Eglise romaine, l'infaillibilité du Pape, la possibilité de se sauver dans l'Eglise catholique, la continuité du Concile de Trente avec la Tradition. Et il contre-attaque : « Votre nouveauté s'égalera-t-elle à cette antiquité vénérable, à cette constance de tant de siècles, à cette majesté de l'Eglise ? Qui êtes-vous, et d'où venez-vous ? A qui avez-vous succédé ? Où était l'Eglise de Dieu lorsque vous êtes parus tout d'un coup dans le monde ? Cherchez les antiquités ; lisez les historiens et les saints docteurs, et montrez que, depuis l'origine du christianisme, aucune Eglise vraiment chrétienne se soit établie en se séparant de toutes les autres... »

En 1658, sa réputation de prédicateur et d'apologète est suffisamment affermie pour que la reine mère, Anne d'Autriche, lui demande de participer à une mission à Metz, prêchée par les Lazaristes de Saint Vincent de Paul, spécialistes de l'opération. En 1659, il est invité à prononcer le panégyrique de Saint Joseph chez les Feuillants de Paris. La reine Anne y assiste en personne. Le parti dévot de la cour, farouchement opposé aux tendances libertines qui s'y font jour, est conquis par son aisance, sa voix de tonnerre, sa capacité à improviser au milieu d'un texte soigneusement préparé et appris, autant que par la clarté de son style et la profondeur de ses réflexions. En 1661, Bossuet revient à Paris prêcher le Carême aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Et, à l'issue, il est convié par le roi lui-même à sermonner la Cour pour l'Avent. Nouveau succès : il est aussitôt requis pour le Carême de la Cour. L'illustre auditoire n'est pas ménagé : l'orateur n'hésite pas à l'apostropher vivement en lui reprochant son luxe alors que trop de pauvres meurent de faim. Et les allusions aux mœurs des

courtisans, puis du roi lui-même, deviennent insistantes, à tel point que Louis XIV refuse d'assister à certains sermons et se garde bien de faire à nouveau appel à ses services. Bossuet reste à Metz les années suivantes, hormis quelques prêches à Paris auxquels assiste volontiers la reine Anne.

Il faut dire qu'il a de quoi s'occuper : nommé Grand Doyen du Chapitre en 1664, il se consacre avec vigueur à la reprise en main des chanoines, mais aussi de l'abbaye de Sainte-Glossinde, où l'abbesse Louise de Foix tolère un sérieux relâchement. Elle parviendra d'ailleurs, grâce aux soutiens familiaux, à échapper aux réformes du bouillant doyen. Ce dernier se tourne aussi vers la conversion des huguenots et reprend la controverse avec le pasteur Ferry. Il fait aussi le siège de plusieurs nobles protestants et obtient des succès retentissants : le maréchal de Turenne accepte d'abjurer au bout de longues discussions.

Bossuet ne peut manquer d'entrer en lice dans la querelle janséniste. Déjà en 1663, dans l'oraison funèbre de son bien-aimé maître Nicolas Cornet, qui en était l'adversaire déclaré, il applaudissait à la condamnation par Rome des thèses de l'*Augustinus* de Cornelius Jansen. Mais le conflit n'était pas terminé, loin de là. Sommés de signer un libelle d'approbation de cette condamnation, les jansénistes se murèrent dans le silence et prétendaient en appeler à leur conscience. Le symbole de cette résistance était devenu l'abbaye de Port-Royal, où les religieuses, entraînées par leur supérieure, refusaient obstinément de se soumettre : « pures comme des anges et orgueilleuses comme des démons », comme disait une épigramme de l'époque. L'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, fait appel au brillant controversiste pour convaincre les récalcitrantes, que Bossuet rencontre à plusieurs reprises en 1664, sans toutefois parvenir à obtenir leur signature. Elles refuseront encore un nouveau formulaire du Pape, et Louis XIV finira par les disperser et par détruire le couvent !

En 1665, cédant aux prières de la reine mère, Louis XIV accepte de faire à nouveau appel à Bossuet pour prêcher le Carême à la chapelle du Louvre. C'est l'occasion de tonner contre l'indifférence et le libertinage des mœurs, en pleine querelle du *Tartuffe* dont nombre de courtisans profitent pour traiter les dévots d'hypocrites. Avertissements contre l'impénitence, condamnation de l'impiété, menace de l'enfer, Bossuet déploie toute son éloquence pour amener les libertins au confessionnal. Et il récidive en 1666, quelques jours à peine après la mort de la reine mère Anne d'Autriche, avec tant de vigueur que le roi s'esquive pendant trois semaines, ne revenant que pour la Semaine sainte. Mais même le plus brillant orateur de France ne parvient pas à amener la cour à la raison, entraînée, hélas, par un exemple qui vient de haut. Louis XIV n'a toutefois pas manqué de remarquer ce prédicateur qui a osé parler si hardiment et lui sait gré de sa franchise : le 10 septembre 1669, Bossuet, à quarante-deux ans, est nommé évêque de Condom. C'est

au chanoine, pas encore sacré, qu'il recourt pour prononcer la fameuse oraison funèbre d'Henriette de France, reine d'Angleterre réfugiée à la Cour depuis l'exécution de son époux Charles Ier par le puritain Cromwell. Morceau de bravoure, célébré par tous comme un chef-d'œuvre d'un orateur au sommet de son art. Bossuet s'impose comme le prédicateur attitré de la cour. Un an plus tard, il prononce l'oraison de la fille d'Henriette d'Angleterre, Henriette d'Orléans, après l'avoir assistée à ses derniers instants. Nouveau chef-d'œuvre : « Chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir ? Quelle dureté est semblable à la nôtre si un accident si étranger, qui devrait nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments ? Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts pour nous instruire ? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un ressorte du tombeau ; ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir. Car si nous savons nous connaître, nous confesserons, chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies ; nous n'avons rien que de faible à leur opposer ; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe, c'est que les sens nous enchantent ; c'est que le présent nous entraîne... Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde ; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui Madame donnait un éclat que vos yeux recherchent encore, toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque, songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux où rien n'a été capable de la rassurer que cette sincère résignation qu'elle a eu aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence. »

C'est alors que vient la nomination à l'un des postes les plus en vue du royaume. « Monsieur de Condom », comme on l'appelle déjà, est choisi comme précepteur du Dauphin, en 1670. Il est sacré évêque, l'approbation de Rome enfin arrivée, quelques jours plus tard. Sa nouvelle fonction consiste à superviser l'éducation de Louis de Bourbon, fils de Louis XIV, destiné à régner. De fait le jeune prince, âgé de neuf ans lorsque Bossuet prend en main sa direction, mourra avant la fin du règne de son père. Son précepteur ne va pas moins se consacrer entièrement à sa tâche. Il se replonge sans déplaisir dans les auteurs grecs et latins et rédige les notes rassemblées plus tard dans la fameuse *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*. Son élève, comme son père, n'est guère amateur de livres, mais il dispose d'une bonne intelligence et profite bien des leçons de son pédagogue. Il montrera plus tard une vaste culture, digne de ses maîtres, qui ne l'ont guère ménagé et n'ont pas épargné leurs efforts. Toutes les matières étudiées sont occasion d'édifier le jeune prince et de former son jugement.

Bossuet lui prépare les *Instructions sur la pénitence et sur la première communion*, qu'il publiera plus tard dans son propre diocèse, et l'*Histoire de France des origines à 1661*. Il est si absorbé par sa charge qu'il trouve à peine le temps d'entrer à l'Académie française avant de renoncer à l'évêché de Condom, auquel il ne peut se consacrer autant qu'il le voudrait. Il parvient toutefois à publier les notes qui ont amené la conversion du maréchal de Turenne, à la demande de l'intéressé lui-même ! Ce sera l'*Exposition de la Doctrine de l'Église catholique*, petit livre de soixante pages qui rencontre un vif succès, d'une part par la clarté du style et la précision des explications, d'autre part par un ton nettement moins polémique et plus accommodant que la plupart des œuvres apologétiques du temps. Bossuet, évitant soigneusement les attaques trop blessantes, s'est attaché à montrer que la doctrine catholique de la justification ne sous-estime en rien la puissance de la grâce et la prépondérance du rôle de Notre-Seigneur dans l'œuvre du salut. L'argumentation serrée, éloquente et documentée du livre ébranle même les milieux calvinistes au point que leurs meilleurs théologiens se réunissent pour discuter d'une réponse. Nombre de huguenots déclarent voir leurs préventions contre les déviations romaines s'apaiser largement à cette lecture. Certains accusent même Bossuet d'avoir édulcoré la doctrine catholique. Peine perdue : l'auteur a pris soin de revêtir son ouvrage de l'approbation de plusieurs docteurs de la Faculté de Paris, d'une dizaine d'évêques et du cardinal Bona... En 1678 viendra même un bref de louange d'Innocent XI. Après quoi Louis XIV fera distribuer des milliers d'exemplaires aux nouveaux convertis du royaume. Le livre est resté un classique de l'apologétique de la Contre-Réforme.

Bossuet achève sa mission en 1680, lorsque le Dauphin, âgé de dix-neuf ans, atteint sa majorité. L'année suivante, le roi le nomme évêque de Meaux. Bossuet, après dix ans d'épiscopat, va se trouver à la tête d'un diocèse. Mais c'est pour entrer dans de très dures et pénibles querelles...

Un conflit oppose en effet le Pape au roi de France, la question de la Régale, qui constitue alors le point saillant de la dispute entre gallicans et ultramontains. La coutume de verser à l'État les revenus des évêchés vacants s'est introduite malgré les lois ecclésiastiques, et une grande partie du clergé de France admet cet état de fait au nom des « libertés de l'Église de France », ou Église gallicane. D'où de violentes et interminables disputes sur des points de droit obscurs et archaïques, qui vont dégénérer en conflit ouvert. Le roi refuse d'approuver la nomination de certains évêques, en fait désigner d'autres plus conciliants, pourchasse les récalcitrants et jette des prêtres en prison. Innocent XI et Louis XIV annulent réciproquement leurs décisions. Enfin, pour dénouer la situation, l'archevêque de Paris convoque une assemblée extraordinaire de l'Église de France en octobre 1681. Bossuet, à peine en possession de son siège, prononce le discours d'ouverture à la demande

du roi. Il choisit de parler... de l'unité de l'Eglise. C'est un chef-d'œuvre d'adresse et de diplomatie. Le Pape et le roi se déclarent tous deux satisfaits : l'orateur a réussi à ménager les intérêts de l'un et de l'autre, à se déclarer fidèle sujet du royaume et fils soumis de la sainte Eglise romaine. Il s'efforce, tout au long de la longue assemblée, d'écarter ses confrères, pour la plupart beaucoup plus favorables au roi, d'une solution trop tranchée et s'estime heureux qu'on n'en vienne pas à réclamer la tenue d'un concile général pour juger le Pape ! Il est l'inspirateur de la déclaration finale, demeurée dans l'Histoire sous le nom de *Déclaration en quatre Articles*. Le Père Marion les résume ainsi :

- 1) les rois et les princes, dans les choses temporelles, ne sont soumis, soit directement soit indirectement, à aucune autorité ecclésiastique
- 2) les décrets du concile de Constance (4e et 5e sessions) gardent force et vigueur, c'est-à-dire que le Pape est, en tout temps, inférieur au concile
- 3) l'exercice de l'autorité pontificale doit être réglé par les saints canons
- 4) les décisions du Pape, même en matière de foi, ne sont irréformables qu'après avoir été confirmées par le consentement de toute l'Eglise.

Ce qui limite considérablement le pouvoir du Saint-Siège, mais demeure néanmoins une déclaration relativement modérée compte tenu des désirs de Louis XIV et des propos beaucoup plus brutaux d'une partie de l'épiscopat ! Bossuet, persuadé d'avoir trouvé une voie moyenne, verra toujours dans ce document la solution à la crise entre la France et le Saint-Siège, mais ce dernier ne peut l'accepter, casse le décret de l'Assemblée et finit par obtenir de Louis XIV son retrait quelques années plus tard. Il s'agit là d'une ombre indéniable dans l'œuvre de l'Aigle de Meaux : une tendance à accorder trop au pouvoir public. Bossuet est un fervent défenseur de l'absolutisme royal, incarné par le Roi-Soleil, mais soutenu par tous les juristes de l'époque comme le meilleur rempart contre l'anarchie qui a failli envahir l'Europe au moment des Guerres de Religion. Le Roi doit avoir tout pouvoir dans le domaine temporel comme le Pape dans le domaine spirituel, puisqu'ils représentent le pouvoir divin chacun dans sa sphère.

Bossuet s'est ainsi affirmé comme l'un des chefs de file de l'épiscopat français. Il a fait triompher son point de vue relativement modéré à l'Assemblée. Mais il sera désavoué par le roi lorsque celui-ci acceptera que la Déclaration soit retirée, et il passe désormais pour gallican aux yeux de Rome. C'est pourquoi il ne recevra jamais le chapeau de cardinal et, plus tard, son procès de béatification ne sera jamais ouvert.

Il lui faut attendre la fin de ces assemblées pour se consacrer à son diocèse. Il y apporte son énergie habituelle, et passe pour l'un des évêques les plus assidus et consciencieux de son siècle. Réorganisation des doyennés, attention soutenue au séminaire, réunions du clergé auxquelles il s'efforce d'assister même dans les

cantons les plus éloignés de sa cathédrale, missions prêchées par les Oratoriens, visites des paroisses, l'évêque de Meaux ne ménage pas sa peine, malgré la masse de travail qu'il accomplit par ailleurs. De surcroît, Paris – et Versailles – ne sont pas loin ! C'est ainsi que lui est confiée l'oraison funèbre de la reine Marie-Thérèse, en 1683, et celle du grand chancelier Louvois, en 1686.

Bossuet célèbre à cette occasion la révocation de l'Edit de Nantes, dont le défunt fut le grand artisan. Pourtant, dans son propre diocèse, il n'a pas recouru aux « dragonnades » et à la contrainte pour obtenir la conversion des Protestants, du reste peu nombreux. De même que de nombreux évêques, il est plus confiant dans la force de la controverse et la persuasion, mais ne condamne pas non plus les méthodes brutales de Louvois – considérées comme parfaitement acceptables par ce que nous appellerions aujourd'hui l'opinion publique et fort comparables à ce qui se passait au même moment dans les pays protestants au détriment des catholiques. Les plus importantes réticences viendront du clergé... Promoteur passionné de l'absolutisme royal, le ministre, peu dévot, voyait bien plus dans les Protestants des rebelles politiques que des âmes à convertir, et les traitait comme tels. Et Bossuet, quoi qu'il en soit, s'est bien gardé de considérer les dragons comme de bons missionnaires. Quant au bilan de la Révocation, dont Bossuet fait dans son panégyrique un tableau enthousiaste tout à la gloire du grand Roi pourfendeur de l'hérésie, il sera forcé en 1698, dans un rapport à Louis XIV, de reconnaître qu'il est plus mitigé. Il est confronté au problème des convertis au catholicisme dont il ne parvient pas à aligner la vie chrétienne sur celle des autres, se voit fréquemment obligé de prescrire à ses prêtres le refus des sacrements, et refuse de contraindre à la communion par peur des sacrilèges. Il recommande donc la méthode de la discussion, de la patience et de la douceur.

Et il est entré en lice en rédigeant, au prix d'un travail acharné d'érudition, ses fameux ouvrages apologétiques, *l'Histoire des variations des Eglises protestantes* en 1688, les *Avertissements aux Protestants* à partir de 1689. L'argument principal du premier est fort instructif pour nos temps : « Si les protestants savaient à fond comment s'est formée leur religion ; avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs confessions de foi ont été dressées ; comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux ; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie : cette réforme dont ils se vantent ne les contenterait guère ; et pour dire franchement ce que je pense, elle ne leur inspirerait que du mépris... Lorsque parmi les chrétiens on a vu des variations dans l'exposition de la foi, on les a toujours regardées comme une marque de fausseté et d'inconséquence dans la doctrine exposée. La foi parle simplement : le Saint-Esprit répand des lumières pures, et la vérité qu'il enseigne a un langage toujours uniforme. Pour peu qu'on sache l'histoire de l'Eglise, on saura qu'elle a opposé à chaque hérésie des explications propres et précises,

qu'elle n'a aussi jamais changées ; et si l'on prend garde aux expressions par lesquelles elle a condamné les hérétiques, on verra qu'elles vont toujours attaquer l'erreur à sa source, par la voie la plus courte et la plus droite. C'est pourquoi tout ce qui varie, tout ce qui se charge de termes douteux et enveloppés a toujours paru suspect, et non seulement frauduleux, mais encore absolument faux, parce qu'il marque un embarras que la vérité ne connaît point...

Mais pendant que les hérésies toujours variables ne s'accordent pas avec elles-mêmes, et introduisent continuellement de nouvelles règles, c'est-à-dire de nouveaux symboles, dans l'Eglise, dit Tertullien, « *la règle de la foi est immuable, et ne se réforme point* » : c'est que l'Eglise, qui fait profession de ne dire et de n'enseigner que ce qu'elle a reçu, ne varie jamais ; et au contraire l'hérésie, qui a commencé par innover, innove toujours et ne change point de nature...

Deux choses causent ce désordre dans les hérésies : l'une est tirée du génie de l'esprit humain, qui depuis qu'il a goûté une fois l'appât de la nouveauté, ne cesse de rechercher avec un appétit déréglé cette trompeuse douceur ; l'autre est tirée de la différence de ce que Dieu fait avec ce que font les hommes. La vérité catholique, venue de Dieu, a d'abord sa perfection : l'hérésie, faible production de l'esprit humain, ne se peut faire que par pièces mal assorties. » L'ouvrage ayant fait quelque bruit, l'évêque de Meaux doit redoubler par une *Défense de l'Histoire des Variations* en 1691.

Mais l'évêque de Meaux n'est pas seulement un controversiste et un orateur : il est encore un maître spirituel. Pour les religieuses de son diocèse, il rédige encore deux célèbres traités de spiritualité, les *Elévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Evangile*, où il peut s'épancher à plaisir sur la Sainte Ecriture qui fait toujours l'objet de ses études les plus chères et de ses travaux intimes qui le reposent de ses tâches d'érudition anti-protestante. Les Visitandines de Meaux, enchantées, ne se priveront pas des conférences régulières de leur évêque.

En revanche, d'autres couvents vont lui causer bien des tracas. Bossuet entre en lutte ouverte avec certaines abbesses de noble famille, systématiquement absentes de leur couvent qu'elles laissent dans le désordre, et se lance dans une suite interminable de procès, assignations, mandements, jusqu'à faire enfoncer la porte de l'abbaye de Jouarre pour y examiner les comptes et menacer d'excommunication son abbesse si elle persiste à n'y résider que par intermittence.

Délaissé par la cour depuis l'oraison funèbre du maréchal de Turenne, beau morceau de bravoure pourtant où il se lance avec fougue dans le style épique, Bossuet mène jusqu'à sa mort une existence de travail harassant. Outre la composition de ses grands traités, la direction du diocèse, les prêches à la cathédrale qu'il assure lui-même, de nombreuses directions spirituelles, il trouve encore le temps d'entretenir une correspondance abondante.

Lorsqu'il n'en peut plus, il se retire à la Trappe de Soligny, en Normandie, chez l'abbé de Rancé, son ami, et suit strictement l'austère vie des moines pour se reposer !

Car il est poursuivi par toutes les querelles de son temps, et va s'engager à fond dans la lice dans la fameuse affaire du quiétisme. Cette doctrine spirituelle prétend que la perfection mystique consiste en un état totalement passif de l'âme envahie par Dieu, une contemplation continuelle si forte qu'elle empêche l'activité libre, retire la préoccupation du salut, et rend finalement inutiles les œuvres extérieures et la pénitence. Il suffit donc d'aimer Dieu, plus aucun autre acte de vertu n'est nécessaire. Et si l'on pousse cette théorie dans ses retranchements, peu importe la conduite extérieure, même des péchés apparents n'empêchent pas le pur amour ! Condamnée dans les œuvres du prêtre espagnol Miguel de Molinos, elle est vulgarisée en France sous une forme édulcorée par un livre de celle qui restera dans l'histoire sous le nom de Madame Guyon, *Un moyen court et très facile de faire oraison*, publié en 1685. Bossuet est sollicité par Madame de Maintenon de donner son opinion sur l'ouvrage par un de ses amis, presque un fils spirituel, l'abbé de Fénelon, devenu précepteur du Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV et héritier du trône. Bossuet participe à de nombreuses réunions d'examen des ouvrages de Mme Guyon, en compagnie d'autres évêques et théologiens, et ne tarde pas à s'inscrire en adversaire de ses théories. Enfin, en 1695, Mme Guyon accepte d'approuver un document en trente-quatre articles préparé par les théologiens, mais que Bossuet trouve insuffisant. Il rédige une *Instruction sur les états d'oraison*, qui est une réfutation en règle du livre incriminé. Fénelon, devenu archevêque de Cambrai, et influencé par le quiétisme, réplique par *L'Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, où il plaide au contraire pour un mysticisme confus et anarchique. Pour Bossuet, homme d'ordre, pragmatique et actif, il s'agit d'un dangereux illuminisme. De plus, il ressent la riposte de Fénelon comme une véritable trahison venant d'un de ses disciples les plus chers, peut-être son héritier spirituel, et se lance à corps perdu dans la polémique. La querelle, bien entendu, s'envenime. Chacun cherche des soutiens, Fénelon à Rome et Bossuet à Versailles. Les attaques se multiplient, d'autant que l'opinion prend parti pour l'un et l'autre. Bossuet lance une *Relation sur le Quiétisme*, où les arguments théologiques côtoient l'ironie et les allusions personnelles. Le chancelier d'Aguesseau constate que ces discussions à n'en plus finir sur la place comparée de l'espérance et de la charité détournent deux grands hommes d'Eglise de tâches plus urgentes et offrent le spectacle peu glorieux d'une lutte fratricide entre prélats. Rome, sur les instances de Louis XIV acquis à la cause de Bossuet, finit par condamner, bon gré mal gré, 23 propositions du livre. A l'examen, Fénelon a bien plus péché par inexactitude, par impropriété et par manque de réalisme que par hétérodoxie ; ses œuvres peuvent néanmoins, mal comprises et interprétées dans

le contexte du quiétisme, conduire à de graves erreurs. Il se soumet du reste humblement. Bossuet triomphe. Sa conduite, trop passionnée, n'échappe pas au reproche d'orgueil. Il n'empêche qu'il semble sortir très amer de cette nouvelle dispute.

Ce qui ne l'empêche pas de ferrailer de plus belle avec le jansénisme renaissant, avec la casuistique des Jésuites : en d'autres termes, avec les partisans d'un rigorisme froid qui dégoûte de la religion d'une part, avec les propagateurs d'une morale large voire laxiste de l'autre. Le bouillant évêque de Meaux adresse des mémoires au Roi et mobilise l'Assemblée du clergé qui ne tarde pas à se diviser pour ou contre Bossuet, mais qui finit par condamner un certain nombre de propositions dangereuses. Il reprend encore la plume en 1702 dans une retentissante instruction pastorale lors d'une nouvelle affaire de jansénisme qui enflamme le royaume. Bossuet n'a jamais apporté à la lutte contre le jansénisme la fougue et l'acharnement dont il a fait preuve contre les protestants et contre le quiétisme. Par tempérament, il est assez porté à l'austérité et à la rigueur, et voit surtout chez les jansénistes une réaction contre les mœurs dépravées de la cour, plutôt qu'une tendance schismatique et rigoriste. Mais il n'hésite pas à s'attaquer à eux lorsque son devoir de pasteur est en jeu. Même réaction lorsqu'un oratorien, Richard Simon, propose une nouvelle méthode d'exégèse, selon laquelle la Bible devrait être étudiée comme si elle était un ouvrage purement humain, afin de mieux répondre aux objections protestantes. Le sang de Bossuet ne fait qu'un tour, et il défend de toutes ses forces le respect dû à la Sainte Ecriture et l'inspiration contre une tentative annonciatrice d'une certaine crise moderniste...

A la cour, Bossuet doit se contenter de la place d'aumônier de la Dauphine, épouse du petit-fils de Louis XIV, et de conseiller du roi, poste exigeant et effacé. Malgré son âge, il travaille encore à prolonger son ouvrage destiné au Dauphin, la *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*. Il y trace un portrait du prince idéal assez différent de celui du Roi-Soleil ; humblement soumis aux lois éternelles, à la morale naturelle, il peut exiger une obéissance absolue. Il doit aussi se soucier du bien public avant tout, et se méfier de l'orgueil...

Le chancelier Pontchartrain fera remettre la publication du livre à plus tard de peur de fâcher le roi, grande déception pour l'Aigle de Meaux qui y voit son œuvre maîtresse.

A soixante-quatorze ans, en 1701, il commence à souffrir de la douloureuse maladie de la pierre. Les opérations, sommaires, n'y font rien, et dès 1702 il annonce sa fin prochaine à son clergé de Meaux. Il est forcé de passer l'année 1703 hors de son cher diocèse, à proximité des médecins du roi qui s'efforcent de le soigner. Mais Bossuet, affaibli par des années de travail écrasant, décline. La souffrance ne le laisse que travailler par intermittence à remanier ses œuvres spirituelles. Il s'éteint le 12 avril 1704 à Paris.

Bossuet est un fils de la Contre Réforme : il a bénéficié de ce renouveau qui a considérablement amélioré la qualité du clergé du XVIIe siècle. Il a passé son existence à lutter, contre le libertinage des mœurs et des idées, contre les hérésies et les déviations morales et doctrinales, contre les séquelles de la rupture de l'unité religieuse de l'Europe. Mais, justement à son époque, vont naître les idées du Siècle des Lumières. Paul Hazard a parfaitement décrit cette *Crise de la conscience européenne* qu'il situe juste à l'époque de l'évêque de Meaux. Bossuet est le grand adversaire de l'esprit de remise en question de toutes les certitudes qui triomphera avec les « philosophes » du XVIIIe, le grand apôtre de la certitude apportée par la tradition, le grand défenseur de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Il est tour à tour apologiste, polémiste, historien, bibliste, toujours passionné, toujours talentueux, toujours infatigable. Et il est un pasteur, grand convertisseur, soucieux de son troupeau, directeur d'âmes. Il trouvera même le temps de se jeter dans les grandes querelles qui passionnent les catholiques de France, tout en regrettant qu'elles détournent tant d'énergies et de talents des dangers autrement urgents du scepticisme : l'affaire de Port-Royal, les erreurs jansénistes, le gallicanisme. C'est du reste son soutien à la fronde gallicane contre Rome, orchestrée par Louis XIV, qui lui vaudra d'échapper de peu à une condamnation romaine et interdira à tout jamais l'ouverture d'un procès de béatification...



ATTENTION !

A partir du 1er janvier 2012, l'adresse mail de l'Ecole Saint Michel Garicoïtz sera la suivante :

64e.domezain@fsspx.fr

rendant ainsi l'ancienne adresse caduque.



*Le samedi 29 octobre, baptême de Raphaël, cinquième enfant de M. et Mme. Damien Bon, né le 28 octobre. Félicitations aux parents.
Le mardi 1er novembre, première communion de Raphaël Bonnot et d'Augustin Guinet.*

<i>Décembre 2011</i>	<i>Chapelle Saint Michel Garicoitz de DOMEZAIN</i>	<i>Chapelle provisoire de BIDART 11 rue des Italiens</i>	
Jeu 01	De la Férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Ven 02 1^{er} du mois	Sainte Bibiane Messes basses à 7h15 et 11h30	18h00 : Heure Sainte 20h30 : Conférence « l'autorité en éducation »	
Sam 03 1^{er} du mois	Saint François-Xavier Messes basses à 7h15 et 11h30	18h30 : Confession 19h00 : Office du Rosaire	
Dim 04	II^{ème} de l'Avent 8h00 : Messe basse 10h00 : Confessions	10h30 : Messe chantée <i>(Vente de Noël au profit des scouts de Domezain)</i> 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 05	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mar 06	Saint Nicolas Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet 20h30 : Militia Mariae	
Mer 07	Saint Ambroise Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : I^{ères} vêpres	
Jeu 08	IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE Messe basse à 7h15 Messe chantée à 11h15 (Mères Chrétiennes)	18h30 : II^{èmes} vêpres solennelles 19h00 : Procession aux flambeaux 19h30 : Salut <i>Vin chaud à l'issue des cérémonies</i>	
Ven 09	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chemin de croix	
Sam 10	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	18h30 : Confessions 19h00 : Chapelet	
Dim 11	III^{ème} de l'Avent 8h00 : Messe basse 10h00 : Confessions	10h30 : Messe chantée 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe <i>(Vente de Noël au profit des scouts de Domezain)</i>
Lun 12	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mar 13	Sainte Lucie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mer 14	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Jeu 15	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Ven 16	Sainte Eusèbe Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chemin de croix	
Sam 17	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	18h30 : Confessions 19h00 : Chapelet	
Dim 18	IV^{ème} de l'Avent 8h00 : Messe basse 10h00 : Confessions	10h30 : Messe chantée 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 19	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Mar 20	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet 20h30 : Militia Mariae	
Mer 21	Saint Thomas Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Jeu 22	De la férie Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Ven 23	De la férie Messe basse à 7h15 uniquement	19h00 : Chemin de croix	
Sam 24	Vigile de Noël Messe basse à 7h15 uniquement 15h30 : Confessions jusqu'à 18h30	19h00 : I^{ères} vêpres 23h15 : Veillée de chants <i>Confessions durant la veillée</i>	
Dim 25	NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR 00h00 : Messe de Minuit <i>Réveillon à l'issue des cérémonies</i>	08h00 : Messe de l'Aurore 10h30 : Messe du Jour 18h30 : Vêpres et Salut	10h30 : Messe
Lun 26	Saint Etienne Messe basse à 7h15 uniquement	19h00 : Chapelet	
Mar 27	Saint Jean Messe basse à 7h15 uniquement	19h00 : Chapelet	
Mer 28	Saints Innocents Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chapelet	
Jeu 29	Octave de Noël Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Salut	
Ven 30	Octave de Noël Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : Chemin de croix	
Sam 31	Octave de Noël Messes basses à 7h15 et 11h30	19h00 : I^{ères} vêpres	